

• **RÉUNION PUBLIQUE** •
ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE
Vendredi 11 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Depuis le 12 octobre 2012, le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique a été créé afin de mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) et de déployer environ 3 000 km de fibre optique sur le département. Le Syndicat est constitué du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de 22 Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'Eure-et-Loir, dont la Communauté de Communes entre Beauce et Perche.

Des travaux ont lieu depuis 2017 afin d'installer la fibre optique à MAGNY. Cette fibre optique permet de mettre en place un nouveau réseau internet très haut débit.

La fibre optique est maintenant proche de chez vous et vous pourrez prochainement souscrire un abonnement.

Nous vous proposons donc de participer à une réunion publique d'information le :

Vendredi 11 Octobre 2019 à 19 h 00
à la salle des fêtes
Grande rue • 28120 BAILLEAU LE PIN

afin de connaître les démarches pour obtenir la fibre optique **chez vous**.

Sont conviés à cette réunion :

- Jacques LEMARE, Président du Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique
- Laure de LA RAUDIERE, Députée, Conseillère départementale du canton d'Illiers-Combray
- Bernard PUYENCHET, Conseiller départemental du canton d'Illiers Combray
- Philippe SCHMIT, Président de la Communauté de communes entre Beauce et Perche
- les représentants des opérateurs fibre optique.

Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Philippe SCHMIT

**Président de la Communauté
de Communes entre Beauce et Perche**

Frédéric DELESTRE

Maire de Magny

Investissements cofinancés par :



« Opération soutenue par l'État dans le cadre du plan France Très Haut Débit »